



RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01601

Numéro SIREN : 538 313 867

Nom ou dénomination : RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2017 sous le numéro de dépôt 6679

Désignation de l'entreprise : **RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
 Adresse de l'entreprise **19 RUE DE L'INNOVATION** **42000 SAINT-ETIENNE** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **5 3 8 3 1 3 8 6 7 0 0 0 1 1** Néant *

				Exercice N clos le, N-1		N-1	
				13 11 22 01 6		13 11 22 01 5	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	21 047	AG	19 372	1 675	4 754
	Fonds commercial (1)	AH	85 000	AI		85 000	85 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	138 325	AS	64 387	73 938	78 505
	Autres immobilisations corporelles	AT	380 326	AU	143 966	236 360	274 402
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	006679	CT	2 JUIL 2017		
	Autres participations	BU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	170	BE		170	170	
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	9 150	BI		9 150	9 150	
TOTAL (II)	BJ	634 018	BK	227 726	406 293	451 980	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	161 751	BU	1 047	160 704	236 797
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	671 965	BY	30 736	641 229	499 293
	Autres créances (3)	BZ	84 179	CA		84 179	55 291
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	972 159	CG		972 159	869 709
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 697	CI		5 697	4 136
TOTAL (III)	CJ	1 895 751	CK	31 783	1 863 968	1 665 225	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 529 769	IA	259 509	2 270 260	2 117 206	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	9 150	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.000.....)	DA	500 000	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 000	16 063
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	74 888	2 979
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	344 100	255 846
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	968 988	774 888
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	239 640	320 634
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	198 510	196 991
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	363 156	379 137
	Dettes fiscales et sociales	DY	354 740	336 208
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	11 956	11 021	
	Compte régul.	EB	133 272	98 328
TOTAL (IV)	EC	1 301 273	1 342 318	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 270 260	2 117 206	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 145 589	1 103 467	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
Désignation de l'entreprise : RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 834 683	FB	FC	2 834 683	2 620 708	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	1 808 551	FH	FI	1 808 551	1 551 947
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 643 234	FK	FL	4 643 234	4 172 655	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	32 458	20 519	
	Autres produits (I) (11)				FQ	1 161	819	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 676 853	4 193 993
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 819 871	1 750 988	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	85 915	(16 175)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	542 003	529 306	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	502 397	330 319	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	28 399	22 554	
	Salaires et traitements*				FY	930 811	933 484	
	Charges sociales (10)				FZ	177 599	207 623	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	106 424	67 391
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	14 737	1 549
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	26	112	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 208 181	3 827 152	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	468 672	366 840	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	17 560	9 999	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	17 560	9 999	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	8 218	9 662	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	8 218	9 662	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	9 342	336	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	478 014	367 176	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

Désignation de l'entreprise : <u>RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	10 447	521
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	54 833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	65 281	521
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	71	3 123
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	49 541	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	49 612	3 123
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	15 669	(2 602)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	149 583	108 728
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 759 694	4 204 512
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4 415 594	3 948 666
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	344 100	255 846
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	{	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	{	- Crédit bail mobilier *	HP	22 068	12 790
		- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(9)	Dont transferts de charges		A1	22 601	12 864
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
(13)	obligatoires		A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
	amende et pénalités		Charges exceptionnelles	71	Produits exceptionnels
	cession immobilisations		49 541		54 833
	autres produits exceptionnels				10 447
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE					Néant	*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations				
						Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	101 526	KE	KF	4 521
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	106 457	KT	KU	31 869
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	217 124	KW	KX	1 595
		Matériel de transport *				KY	124 955	KZ	LA	70 199
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	30 126	LC	LD	2 094
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	478 661	LO	LP	105 756	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
		Autres participations				8U		8V	8W	
		Autres titres immobilisés				1P	170	1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	9 150	1U	1V			
TOTAL IV				LQ	9 320	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	589 508	ØH	ØJ	110 277		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CO	DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	106 047	LW	IX
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS	MG	MH	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	138 325	ML	138 325
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU	MM	MN	218 719	MO	218 719
		Matériel de transport			IV	MP	65 766	MQ	129 387	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	MS	32 220	MT	32 220	MU	32 220
	Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes				NC	ND	NE		NF		
TOTAL III				IY	NG	65 766	NH	518 651	NI	518 651
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	ØU	M7		ØW	
	Autres participations				IO	ØX	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				II	2B	2C	170	2D	170
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	9 150	2G	9 150
	TOTAL IV				I3	NJ	NK	9 320	2H	9 320
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	65 766	ØL	634 018	ØM	634 018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

On ne peut reporter le montant des cotisations*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	11 773	PF	7 600	PG		PH	19 372
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	27 951	QA	36 436	QB		QC	64 387
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	31 502	QE	29 186	QF		QG	60 688
	Matériel de transport	QH	49 850	QI	27 178	QJ	16 225	QK	60 803
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16 451	QM	6 024	QN		QO	22 476
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	125 754	QV	98 824	QW	16 225	QX	208 354
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	137 527	OP	106 424	OQ	16 225	OR	227 726

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5							N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9							Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7							Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4							R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2							S3
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9							T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8							T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5							U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3							V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1							W2
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7	W8							W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7							X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM									NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU							NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire article 53 A du Code Général des Impôts

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9			
	Sur stocks et en cours	6N	10 869	6P	9 822	6S	1 047		
	Sur comptes clients	6T	16 034	6U	14 702	6V	30 736		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z			
	TOTAL III	7B	26 903	TY	14 702	TZ	9 822	UA	31 783
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	26 903	UB	14 702	UC	9 822	UD	31 783
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	14 737	UF	9 857			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	9 150	UV	9 150	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	38 835		38 835					
	Autres créances clients		UX	633 130		633 130					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)		UO		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	999		999					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	45 264		45 264				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	178		178					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	37 737		37 737					
	Charges constatées d'avance		VS	5 697		5 697					
	TOTAUX			VT	770 991	VU	770 991	VV			
RENVois	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	789		789					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	238 851		83 167		151 900		3 783	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	363 156		363 156						
Personnel et comptes rattachés		8C	166 866		166 866						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	119 083		119 083						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	13 485		13 485					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 965		52 965					
Obligations cautionnées		VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 340		2 340						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	198 510		198 510						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 956		11 956						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	133 272		133 272						
TOTAUX			VY	1 301 273	VZ	1 145 589		151 900		3 783	
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		198 510	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	80 865	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	344 100				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		4 987				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG		1 928				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		71				
	Amendes et pénalités		WJ		71		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		157 053				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage													
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage													
								TOTAL I		WR	527 210		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *													
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)													
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations						2A				
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*												
	Majoration d'amortissement *												
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)													
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI		34 828			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage													
								TOTAL II		Y2	35 086		
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		492 124							
		déficit (II moins I)		XJ									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL											
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		492 124		XO							

Désignation de l'entreprise : <u>RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	11 257
--	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 270 260.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 643 234.06 Euros et dégagant un bénéfice de 344 099.91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 19 978 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	19 978
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	19 978

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	101 526		4 521
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	106 457		31 869
Installations générales agencements aménagements divers	217 124		1 595
Matériel de transport	124 955		70 199
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 126		2 094
TOTAL	478 661		105 756
Autres titres immobilisés	170		
Prêts, autres immobilisations financières	9 150		
TOTAL	9 320		
TOTAL GENERAL	589 508		110 277

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			106 047	106 047
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			138 325	138 325
Installations générales agencements aménagements divers			218 719	218 719
Matériel de transport		65 766	129 387	129 387
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 220	32 220
TOTAL		65 766	518 651	518 651
Autres titres immobilisés			170	170
Prêts, autres immobilisations financières			9 150	9 150
TOTAL			9 320	9 320
TOTAL GENERAL		65 766	634 018	634 018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 773	7 600		19 372
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 951	36 436		64 387
Installations générales agencements aménagements divers	31 502	29 186		60 688
Matériel de transport	49 850	27 178	16 225	60 803
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 451	6 024		22 476
TOTAL	125 754	98 824	16 225	208 354
TOTAL GENERAL	137 527	106 424	16 225	227 726

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 600				
Instal.techniques matériel outillage indus.	36 436				
Instal.générales agenc.aménag.divers	29 186				
Matériel de transport	27 178				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 024				
TOTAL	98 824				
TOTAL GENERAL	106 424				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	10 869		9 822		1 047
Sur comptes clients	16 034	14 702			30 736
TOTAL	26 903	14 702	9 822		31 783
TOTAL GENERAL	26 903	14 702	9 822		31 783
Dont dotations et reprises d'exploitation		14 737	9 857		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 150	9 150	
Clients douteux ou litigieux	38 835	38 835	
Autres créances clients	633 130	633 130	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	999	999	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 264	45 264	
Groupe et associés	178	178	
Débiteurs divers	37 737	37 737	
Charges constatées d'avance	5 697	5 697	
TOTAL	770 991	770 991	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	789	789		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	238 851	83 167	151 900	3 783
Fournisseurs et comptes rattachés	363 156	363 156		
Personnel et comptes rattachés	166 866	166 866		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	119 083	119 083		
Impôts sur les bénéfices	13 485	13 485		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 965	52 965		
Autres impôts taxes et assimilés	2 340	2 340		
Groupe et associés	198 510	198 510		
Autres dettes	11 956	11 956		
Produits constatés d'avance	133 272	133 272		
TOTAL	1 301 273	1 145 589	151 900	3 783
Emprunts remboursés en cours d'exercice	80 865			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	198 510			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel de repro en location	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode FIFO premier entré premier sorti.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	98 568
Autres créances	4 893
Total	103 460

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
FRS RRR AVOIRS NON RECUS	
- ZENOS AAR	3 060
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- fae contrat copieur	96 154
- fae informatique	870
- fae college vendome	811
- fae lycee mimard	733
IJ A PERCEVOIR	
- HUMANIS IJ 06/12/16 31/12/16	999
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	
- AIDE ASP POYET NOV/DEC 16	333
- AIDE ASP SAUTRON NOV/DEC	333
- AID ASP OUESLATI DEC	167
Total	103 460

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	239 962
Dettes fiscales et sociales	137 010
Autres dettes	356
Total	378 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	
- STEPHANOISE EAUX DEC 2016	19
- FNP RACHAT LEASING 2016	75 549
- 2RI INNOV INDEM. DEC 2016	24 000
- FNP GENTAZ ENTRETIEN 2016	1 268
- FNP SEGECO SOCIAL DEC 16	716
- FNP SAGEC 2016	7 200
- FNP SEGECO SOLDE BILAN 16	4 200
- FNP ALIZE HONO 2016	4 390
- FNP POSTE DEC 2016	301
- FNP JARDIN DES PLANTES	5 445
- FNP CANON	473
- COMPLEMENT REDEVANCE HOLDING	114 000
- SEDOS SOLDE 2016	2 400
AVOIR A ETABLIR	
- AAE URSM LYDA CFDT	356
DETTES PROVISIONNES CONGES PAY	
- PROV CP 31/12/2016	45 982
PERSONNEL CHARGES A PAYER	
- INTERESSEMENT 2016	45 000
- FORFAIT SOCIAL / INTERESS	9 000
- CONTROLE URSSAF	3 157
- INDEMNITE GILLES DURET	5 000
ORGANISMES SOCIAUX CAP	
- CHARGES/CP 12/2016	15 594
- FC SUR SALAIRE 2016	7 034
- TAXE APPRENT/SAL 2016	3 903
ETAT CHARGES A PAYER	
- CVAE 2016 solde	1 838
- TVTS 2016	502
INTERETS COURUS A PAYER	
- BpII comm cpte 4T2016	327
- Créd mutuel comm cpte 4T2015	386
- bnp com 4t2016	76
Total	378 117

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		5 697
Total		5 697
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		133 272
Total		133 272

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MADAY TELESUR 1T17	60		
- CCA NUXILOG 09/16 08/17	132		
- CCA SEDOS 1T2017	670		
- PAGES JAUNES 2017	3 000		
- KALANDA NON DOMAINE 2017	240		
- CCA BNI 2017	1 595		
Total	5 697		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES			
- pca informatique	44 297		
- pca ct copieur	88 975		
Total	133 272		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	370 000
Total	370 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Banque populaire loire et lyonnais
 Montant initial de cette garantie : 270 000
 Montant restant dû en capital : 85 526
 Date de fin d'échéance de la garantie : 21/12/2018
 Nature de la sûreté réelle : Subrogation dans le privilège du vendeur sans concurrence à hauteur de 100000€ sur le fonds cce

Emprunt du : Banque populaire loire et lyonnais
 Montant initial de cette garantie : 270 000
 Montant restant dû en capital : 85 526
 Date de fin d'échéance de la garantie : 21/12/2018
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement en premier rang à hauteur de 270000€ sur le fonds de commerce de reprographie

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements reçus

OSEO	135 000
Total	135 000

Détail des cautions données

Cautions données au profit de : BANQUE POPULAIRE LOIRE LYONNAIS
 Nom des personnes ayant donné leur caution : OSEO
 Montant initial de la caution : 135 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
59 ans	moins d'un an	
54 à 58 ans	1 à 5 ans	
50 à 54 ans	6 à 10 ans	
40 à 49 ans	11 à 20 ans	
30 à 39 ans	21 à 30 ans	
moins de 30 ans	plus de 30 ans	
		20 962
Engagement total		20 962

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible
- taux d'inflation
- taux d'actualisation

RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : 19, Rue de l'innovation
42000 ST ETIENNE

538 313 867 RCS SAINT ETIENNE

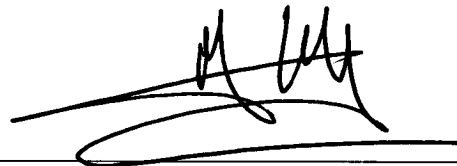
BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SAINT-ETIENNE

- 1- Bilan, compte de résultat et annexe,**
- 2- Affectation du résultat.**
- 3- Rapport du Commissaire aux Comptes.**

Documents certifiés conformes,

Le Président – La société 2RI INNOVATION
Nicolas MONDON



RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 19, Rue de l'innovation, 42000 ST ETIENNE

538 313 867 RCS SAINT ETIENNE

&&&&&&

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2017

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à **344 099,91 euros** en totalité sur le compte « Autres Réserves » qui ressortira ainsi à la somme de **418 987,55 euros**.

Distribution antérieure de dividendes

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 :

15 000,00 euros, soit 3,00 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2014 :

37 000,00 euros, soit 7,40 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 37 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

50 000,00 euros, soit 10,00 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Par AGO du 30 septembre 2016, une distribution de 100 000 € a été effectuée soit, une attribution de 100 € pour chacune des 5000 actions ; Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

**Certifié conforme
La Présidente**



SAGEC BALDO



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Thierry ROLLES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

PRESENTE A

RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

RAPPORT AU 31.12.2016

SIEGE SOCIAL : 19 rue de l'Innovation, 42000 SAINT-ETIENNE

N° SIRET : 538 313 867 000 11

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAGEC BALDO



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Thierry ROLLES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

19 rue de l'Innovation

42000 SAINT-ETIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31.12.2016

Monsieur l'Associé Unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la SAS. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président de la SAS et dans les documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Galmier, le 14 juin 2017

SAGEC BALDO
Thierry ROLLES
Commissaire aux comptes

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAGEC BALDO



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

**Thierry ROLLES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes**

PRESENTE A

RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

RAPPORT SPECIAL AU 31.12.2016

SIEGE SOCIAL : 19 rue de l'Innovation, 42000 SAINT-ETIENNE

N° SIRET : 538 313 867 000 11

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAGEC BALDO



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Thierry ROLLES
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE

19 rue de l'Innovation

42000 SAINT-ETIENNE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre SAS, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il nous appartient, selon les termes de l'article R.223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.223-17 du code de commerce relatives à l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

19 Avenue Jean Delande – 42330 SAINT-GALMIER

Tél : 04-77-36-38-40 – Fax : 04-77-36-38-49

SARL au capital de 287 500€ - RCS St-Etienne 528 985 419 – TVA

Inscrite au Tableau de l'Ordre – Région de Lyon – Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

SAGEC BALDO



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

En application de l'article R.223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

- La Société a versé à Monsieur Nicolas MONDON, un montant de 36 000 euros, au titre des règlements de loyers des locaux (le dépôt, le parking et les bureaux), situés 19 rue de l'Innovation, 42000 SAINT-ETIENNE.
- La Société a versé à la Holding 2RI INNOVATION, un montant de 155 000 euros, à titre de rémunération et de prime exceptionnelle, pour le mandat de la présidente sur l'année 2016.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Saint-Galmier, le 14 juin 2017

SAGEC BALDO
Thierry ROLLES
Commissaire aux comptes